

SCHÉMA TOURISTIQUE DE PLAINE COMMUNE

2018 / 2022



GRAND PARIS

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



WWW.PLAINECOMMUNE.FR

WWW.TOURISME-PLAINECOMMUNE-PARIS.COM

Schéma touristique de Plaine Commune 2018 / 2022

Inauguration
de la médiathèque
Aimé Césaire,
à La Courneuve

ÉDITORIAL

CARTE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- I. UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE INTERCOMMUNAL CONFORTÉE
- II. UNE NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT
- III. UNE STRATÉGIE TERRITORIALE GLOBALE
- IV. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE RENFORCÉE
- V. UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE RÉGULIÈREMENT ÉVALUÉE ET QUESTIONNÉE

SCHÉMA TOURISTIQUE TERRITORIAL 2018/2022

- I. ENJEUX, PUBLICS CIBLES ET FIL D'ARIANE DU SCHÉMA TOURISTIQUE 2018/2022
- II. AXES STRATÉGIQUES ET PISTES D'ACTIONS DU SCHÉMA TOURISTIQUE TERRITORIAL 2018/2022
 - AXE 1 METTRE LA VALORISATION DES PATRIMOINES AU CŒUR DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE
 - AXE 2 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE ACCUEILLANT
 - AXE 3 CONTRIBUER À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
 - AXE 4 DONNER UNE DIMENSION TOURISTIQUE AUX GRANDS PROJETS ET AUX ÉVÉNEMENTS
 - AXE 5 INSCRIRE PLEINEMENT PLAINE COMMUNE DANS LA DESTINATION GRAND PARIS
- III. OUTILS ET MOYENS

ANNEXES

SOMMAIRE

Institut national
du patrimoine
à Aubervilliers

Développer une politique publique touristique dans une banlieue populaire en Seine-Saint-Denis ? C'est bien le choix fait par Plaine Commune dès 2002, année d'élaboration de son premier Schéma touristique. Depuis, un long chemin a été parcouru et ce choix a été régulièrement réaffirmé par les élus permettant de mettre notre territoire sur la carte touristique de la région. Toutefois, il reste beaucoup à faire et c'est dans cette perspective qu'un bilan de la précédente période a été réalisé et les orientations et actions pour l'avenir ont été définies. Nous vous invitons ainsi à prendre connaissance du Schéma touristique territorial 2018/2022, quatrième document stratégique de Plaine Commune en la matière. Il s'agit d'un document de référence qui s'articule avec les politiques publiques de Plaine Commune, en lien avec la Stratégie territoriale, l'activité économique et l'emploi, l'Agenda 21, le Plan local d'urbanisme, l'Économie sociale et solidaire.

Depuis 2003, on relèvera des préoccupations constantes : celle de faire connaître au plus grand nombre notre territoire, ses habitants, son patrimoine mais aussi celle de mettre en œuvre un développement équilibré de Plaine Commune, s'appuyant sur l'ensemble des richesses des neuf villes, dans leur diversité. Nous avons en effet la chance de disposer de sites mondialement connus : la basilique cathédrale de Saint-Denis, le marché aux Puces de Paris Saint-Ouen et le Stade de France. Augmenter leur fréquentation et les faire rayonner davantage, voilà le défi que nous souhaitons continuer à relever pour permettre la découverte des autres « pépites » de Plaine Commune : musées, équipements culturels mais aussi patrimoine archéologique, industriel, social, architectural, patrimoine naturel et fluvial, cultures et traditions maraîchères, cités-jardins, festivals, cultures urbaines, artisanat et savoir-faire... Autant de patrimoines communs aux neuf villes qui permettent d'écrire un récit partagé. C'est grâce à l'ensemble de ce patrimoine que Plaine Commune a pu obtenir en 2014 le label Villes d'art et d'histoire.

En valorisant ces richesses patrimoniales et humaines moins connues, parfois atypiques, ainsi que l'identité spécifique de notre territoire, nous souhaitons renforcer l'attractivité de Plaine Commune. Nous allons aussi contribuer à dynamiser et renouveler l'offre de la *Destination Grand Paris* auprès des touristes du monde entier, en particulier auprès des jeunes Européens.

Par ailleurs, la dynamique économique, l'ensemble des équipements d'accueil et d'hébergement, la proximité de la capitale, d'aéroports et de centres d'expositions contribuent

au développement du tourisme d'affaires sur le territoire. Cette dynamique et la présence de très nombreuses entreprises impliquent un travail tout spécifique en direction des salariés pour les sensibiliser à l'offre de Plaine Commune.

Nous avons également à cœur de veiller à ce que les habitants s'approprient les richesses touristiques et patrimoniales de leur quartier, de leur ville et des villes voisines, c'est aussi à cette condition qu'ils se sentiront pleinement partie prenante du territoire qu'ils habitent. Ainsi, le tourisme contribue à sa manière à relever le défi de la cohésion sociale qui est un enjeu majeur du projet de territoire. De la même façon, le développement de Plaine Commune et de toutes ses villes doit plus que jamais partir des savoirs et savoir-faire de sa population. Nos atouts sont là et dans la singularité de notre identité populaire, cosmopolite... rebelle aussi parfois !

Certes, nous devons faire face à de nombreuses difficultés. Certes, nous évoluons dans un contexte international mouvant, complexe et incertain et nous devons composer avec les conditions institutionnelles et budgétaires qui sont les nôtres. Nous avons néanmoins la ferme volonté de poursuivre la mise en œuvre de notre politique publique de développement touristique et de saisir toutes les opportunités qui la serviront. Sur un territoire aussi dynamique et créatif que Plaine Commune, Territoire de la culture et de la création, ces opportunités sont nombreuses, à commencer par la reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis, l'accueil du campus Condorcet, la construction des nombreuses gares et notamment celle de Pleyel, l'accueil de la coupe du monde de rugby en 2023, des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

Nous présentons ici le résultat d'un riche travail de plusieurs mois, avec tous nos partenaires, réalisé dans le cadre d'une démarche participative. Cette concertation a permis de dégager les axes prioritaires des cinq prochaines années et trente pistes d'actions concrètes. Le tourisme étant par nature une activité transversale qui touche au patrimoine, à la culture, au développement économique, aux questions de mobilité, de quotidienneté mais aussi d'aménagement et d'écologie urbaine, nous aurons besoin de toutes les forces vives pour mettre en œuvre ce Schéma touristique territorial 2018/2022. Avec une priorité : ce territoire est une richesse, celle de son histoire et de sa population qui mérite tout notre soutien. Et qui doit pouvoir bénéficier des retombées économiques du développement touristique.

Patrick VASSALLO
Conseiller délégué chargé du Développement local

EDITORIAL

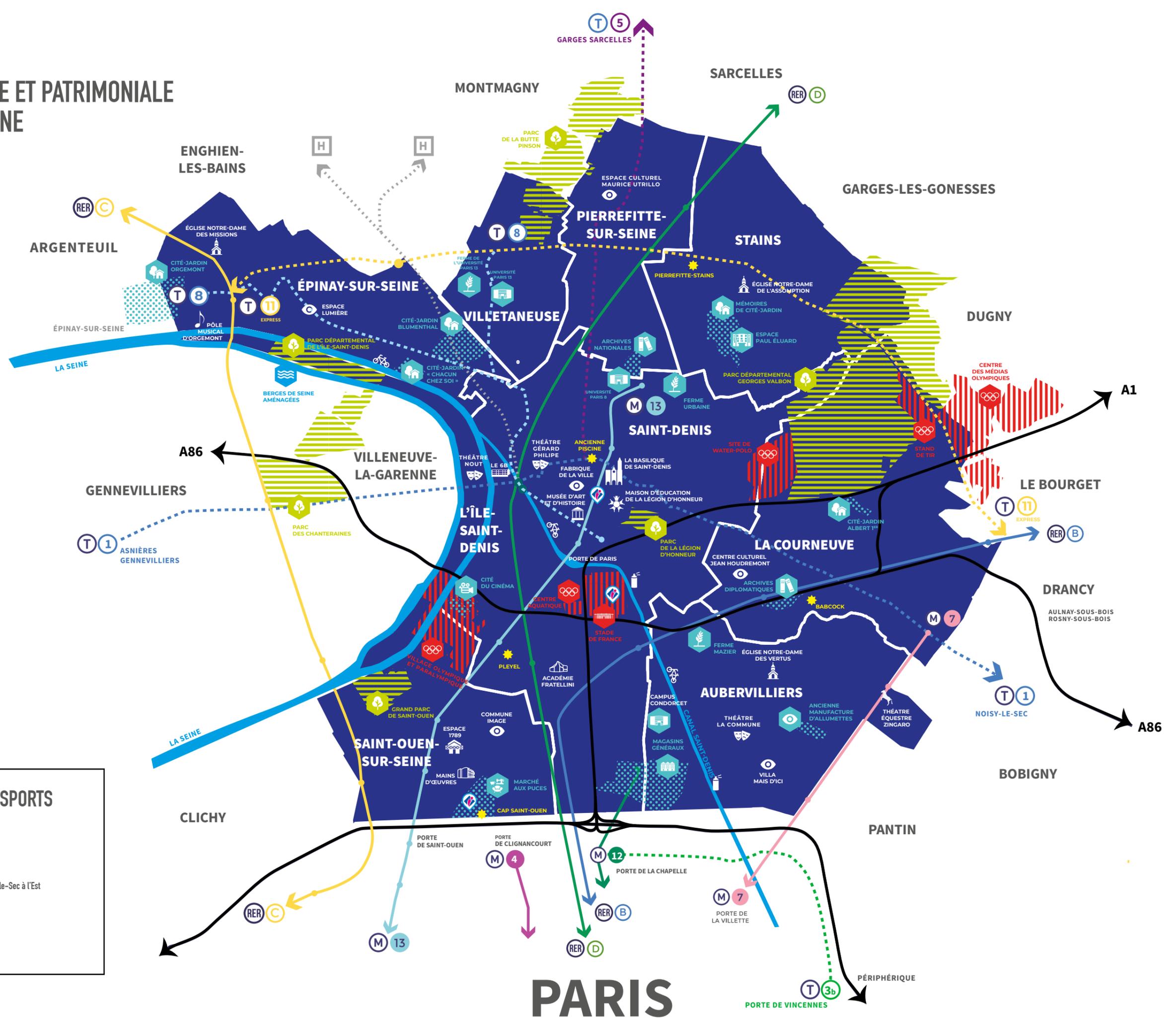
CARTE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE DE PLAINE COMMUNE

LÉGENDE

-  Sites olympiques
-  Cités-jardins
-  Parcs et jardins
-  Équipements culturels
-  Théâtres
-  Futurs sites « inventons la métropole »
-  Fermes urbaines
-  Street Art Avenue
-  Point d'Information Tourisme

LES PROJETS DE TRANSPORTS

-  jusqu'à porte d'Asnières
-  jusqu'à Rosa Parks (Paris)
-  jusqu'à Sartrouville à l'Ouest / Noisy-le-Sec à l'Est
-  jusqu'à mairie d'Aubervilliers
-  jusqu'à mairie de Saint-Ouen



PARIS

Les Berges de Seine
à Épinay-sur-Seine

I. UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE INTERCOMMUNAL CONFORTÉE

Dans le cadre d'une politique territoriale visant à mobiliser tous les leviers de développement, Plaine Commune a décidé d'exercer la compétence tourisme au niveau intercommunal dès 2002. Pour ce faire, elle a élaboré et mis en œuvre un Schéma touristique communautaire en 2003. Dès le départ, Plaine Commune a souhaité inscrire sa politique de développement dans la durée.

Évalué et réactualisé à trois reprises, ce document stratégique définit les politiques publiques de Plaine Commune en matière touristique et patrimoniale. Le Schéma 2018/2022 constitue la 4e version de la stratégie de Plaine Commune en matière de mise en valeur touristique et patrimoniale de son territoire.

Quinze ans de politiques publiques dans ce domaine nous permettent de faire le point sur le chemin parcouru mais aussi sur les actions restant à accomplir. C'est dans le cadre d'une démarche participative que nous avons réalisé ce travail tant au niveau des acteurs institutionnels que des acteurs touristiques et associatifs.

Depuis le début des années 2000, nous avons pu constater des évolutions importantes au niveau du développement des infrastructures. Nous citons, à titre d'exemple, le nombre de chambres d'hôtels qui a plus que doublé en quinze ans, ce qui est révélateur de l'impact positif du tourisme d'affaires et du tourisme d'agrément.

Nous citons aussi quelques réalisations de mise en tourisme du territoire en lien avec la mise en œuvre du Schéma pour la période 2012/2016.

Il s'agit de la création de l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris grâce à la fusion des Offices de Tourisme de Saint-Ouen et de Saint-Denis Plaine Commune. Elle a contribué, entre autres, au développement d'une nouvelle dynamique et à la qualité de l'accueil. Ainsi, trois Points d'Information Tourisme (PIT) ont été rénovés ou créés : PIT basilique de Saint-Denis, PIT Saint-Denis Stade de France et PIT Puces Paris Saint-Ouen. L'accueil et l'information numériques ont été également renforcés par le développement d'un nouveau site internet et de la communication de l'Office via les réseaux sociaux.

Afin d'optimiser la collecte de la taxe de séjour, Plaine Commune a investi dans la création d'une plateforme

numérique. Signalons aussi la réalisation d'un nouveau Schéma directeur hôtelier ainsi que la création et l'animation d'un club hôtelier par l'Office de Tourisme Intercommunal.

Plaine Commune a obtenu le label Villes d'art et d'histoire et recruté une animatrice de l'architecture et du patrimoine. La mise en œuvre du label, dans le cadre d'une convention de dix ans avec le ministère de la Culture et de la Communication, est en cours de déploiement. Par ailleurs, sous l'impulsion de Plaine Commune, l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France a été créée en 2015, donnant ainsi une véritable dimension métropolitaine à ce projet de promotion et de développement.

Cette période a aussi offert la possibilité de valoriser le territoire à l'occasion de grands événements tels que la COP21 ou l'EURO 2016. Rappelons aussi tout le travail réalisé autour de la signalétique touristique intercommunale, de la valorisation des richesses vertes et fluviales et de la promotion des circulations douces.

Le lancement en 2016 de la Street Art Avenue le long du canal Saint-Denis constitue un bel exemple de projet partenarial à inscrire dans la durée et à étendre à d'autres villes de Plaine Commune.

L'ensemble du bilan de la période précédente se trouve dans les Actes de la rencontre « Tourisme à Plaine Commune : ancrage et élan », organisée par Plaine Commune le 5 décembre 2016.

II. UNE NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

Tout en s'inscrivant dans la continuité des politiques en cours, la nouvelle stratégie touristique de Plaine Commune innove et évolue également afin de prendre en compte un certain nombre d'éléments fondamentaux.

ÉVOLUTIONS DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Le numérique impacte tous les secteurs de l'économie et de la société. Ainsi, le tourisme ne passe pas à côté de cette révolution ayant des répercussions tant en matière de production touristique qu'en matière de comportement des visiteurs. Plus précisément, l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux a facilité l'accès à la connaissance et à la découverte. Le développement de plateformes de réservation d'hébergements, tout en répondant à certaines attentes des touristes, change aussi le comportement de ces

ÉLÉMENTS
DE CONTEXTE

derniers. Peut-on dire que ces outils ont permis une plus grande démocratisation du voyage et une amélioration des échanges avec les populations locales ? La réponse à cette question est complexe, car si le développement de ces plateformes peut permettre de proposer une offre d'hébergements dans des villes qui n'en sont pas pourvues et de favoriser le séjour de certaines clientèles (jeunes, familles...), il représente une concurrence déloyale pour les hôtels et engendre des phénomènes tels que la rareté et la cherté du logement pour les habitants, la marchandisation des rapports humains etc. L'objectif collaboratif affiché est ainsi souvent largement détourné.

Par ailleurs, la démocratisation du voyage est encore loin d'être atteinte quand on regarde le pourcentage des Français qui ne partent pas en vacances. Selon l'Observatoire des inégalités du 30 juin 2017, la moitié de la population partait en vacances en 2008 contre deux tiers dans les années 1990. Depuis 2011, la proportion est remontée à 60%, même si ce pourcentage est très disparate selon la catégorie socioprofessionnelle et le revenu.

ÉVOLUTIONS TERRITORIALES ET FINANCIÈRES

La réforme territoriale et la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) auront à terme des effets importants sur Plaine Commune, notamment au niveau de la fiscalité. Deux phases sont prévues par rapport à un système fiscal spécifique au niveau de la Métropole. De 2016 à 2020, les Établissements publics territoriaux (EPT) percevront la cotisation foncière des entreprises (CFE) avec un pouvoir de taux tandis que la Métropole bénéficiera de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), des impositions forfaitaires de réseaux (IFER), de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et de la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti. À partir de 2021, la MGP percevra ces mêmes ressources fiscales mais bénéficiera en plus des recettes de la CFE dont elle fixera le taux unique. En contrepartie, les EPT bénéficieront de versements de produits fiscaux opérés par les communes et la Métropole.

En d'autres termes, Plaine Commune ainsi que les autres intercommunalités de la Métropole ne constitueront plus des EPCI à fiscalité propre. Dépendre de la MGP et des communes pour leur financement réduit ainsi leur marge d'autonomie financière. Par ailleurs, les annonces concernant la fiscalité comme la suppression de la taxe d'habitation risquent de mettre davantage en danger les finances des collectivités et les services publics de proximité. Dans un tel contexte, la politique touristique de Plaine Commune sera de fait impactée. Même si l'intégration de notre territoire dans la *Destination Grand Paris* constitue l'une des orientations stratégiques du Schéma touristique 2018/2022 et même si l'articulation de la politique touristique de Plaine Commune avec celles du Département, de la Métropole du Grand Paris et de la Région est nécessaire, cela doit se faire dans le respect :

- De l'identité du territoire
- D'une fiscalité permettant le financement des projets et des actions
- D'un travail de terrain avec les acteurs du territoire

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Le tourisme peut être largement impacté par les situations économiques, sociales et politiques. Guerres, attentats, crises économiques : tout ce qui touche à la sécurité mais aussi aux revenus des visiteurs potentiels a en général un impact négatif immédiat sur leurs déplacements au niveau national et international.

L'exemple le plus récent concerne les répercussions des attentats sur le tourisme français et notamment francilien. L'impact sur le nombre de touristes a été immédiat avec une baisse de 2% des arrivées internationales au cours du dernier trimestre de 2015. Quant à la situation économique, nous savons qu'en période de crise, de chômage et de baisse des revenus, les vacances et les loisirs des ménages sont les premiers à en pâtir.

Dans un tel contexte, il est important de consolider et de renouveler l'offre touristique valorisant les éléments qui sont en adéquation avec les nouvelles attentes et tendances en matière de développement touristique.

En Île-de-France, où le tourisme représente plus de 500 000 emplois (soit 10% de l'emploi régional) et 39 milliards d'euros (soit 7% du PIB), une telle stratégie est indispensable pour redresser la barre, maintenir et développer l'activité économique dans le secteur du tourisme (source : rapport «Renouveler l'offre touristique pour renforcer la destination Île-de-France», IAU, juin 2017).

AMÉNAGEMENTS, PROJETS ET ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Plaine Commune, un territoire en mouvement, vit depuis des années au rythme de changements importants en matière d'infrastructures, d'aménagements et d'événements. Le développement des transports et notamment les nouvelles lignes de tramways et le Transilien ouvrent de nouveaux horizons en matière de mobilité tant pour les habitants et les salariés, que pour les visiteurs. Ainsi, l'ouverture et le fonctionnement des lignes T5, T8 et T11 rendent plus accessibles les villes du nord-ouest du territoire telles que Pierrefitte-sur-Seine, Épinay-sur-Seine et Villetaneuse. En matière de transports, les années à venir seront aussi décisives pour Plaine Commune avec l'arrivée du Grand Paris Express et l'ouverture de 7 nouvelles gares. La future gare Pleyel, conçue par l'architecte Kengo Kuma, sera déterminante au niveau des aménagements, des flux, des équipements et de la reconnaissance du territoire.

Le développement des transports est étroitement lié à la dynamique économique mais aussi démographique du territoire. Plaine Commune disposait en 2015 de 37 877

établissements privés et publics pour un nombre global de 195 930 emplois. Le nombre d'habitants est passé de 350 000 en 1999 à 424 000 en 2014, soit une augmentation de 21%.

Enfin, le projet de remontage de la Flèche de la basilique de Saint-Denis et la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 vont créer de nouvelles dynamiques.

III. UNE STRATÉGIE TERRITORIALE GLOBALE

Plus que jamais, la stratégie de développement touristique doit tenir compte des enjeux plus globaux de notre société et de notre territoire : développement économique, cohésion sociale, participation citoyenne, transition énergétique...

Une attention particulière a ainsi été portée à l'articulation du Schéma touristique 2018/2022 avec les politiques des villes, notamment en matière culturelle, et avec les autres politiques publiques et documents cadre de Plaine Commune : Contrat de Développement Territorial «Territoire de la culture et de la création», label Villes d'art et d'histoire, Plan marche et Plan vélo, Agenda 21...

Cette meilleure articulation a été permise par le renforcement de la démarche participative dans l'élaboration du nouveau Schéma, démarche à laquelle ont été associées, entre autres, les villes et les différentes directions de Plaine Commune.

IV. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE RENFORCÉE

Déployée à l'échelle intercommunale, la politique touristique de Plaine Commune a toujours été élaborée et mise en œuvre dans le cadre d'une démarche participative. Pour l'élaboration de la quatrième édition du Schéma touristique, celle-ci a été renforcée tant au niveau de la réalisation du bilan du précédent Schéma qu'au niveau de la définition des orientations stratégiques et de l'élaboration du plan d'actions.

Réalisée en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris, cette démarche s'est traduite par des entretiens avec différents acteurs permettant d'avoir leur appréciation de la politique en cours et leurs idées, propositions et projets pour l'avenir. La rencontre «Tourisme à Plaine Commune, ancrage et élan», organisée le 5 décembre 2016, a permis d'explorer de nouvelles pistes de développement et de partenariat tout en confirmant la pertinence du travail en cours. Enfin, des ateliers organisés le 27 avril 2017 avec la participation des mêmes acteurs ont permis d'avancer sur l'élaboration des actions prioritaires en lien avec les orientations stratégiques du Schéma 2018/2022, validées par les élus de Plaine Commune.

V. UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE RÉGULIÈREMENT ÉVALUÉE ET QUESTIONNÉE

L'élaboration et la mise en œuvre du Schéma touristique est, avant tout, une question de travail partenarial. Quinze ans de politiques publiques en matière de tourisme et de patrimoine ont permis le développement de partenariats avec les acteurs privés et institutionnels. Le comité de pilotage Tourisme fédère et réunit 4 à 5 fois par an les villes de Plaine Commune, l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris, le Comité Départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis et les grands sites du territoire. Il permet ainsi le partage des informations et un travail de concertation sur les actions et projets des uns et des autres. L'objectif est de consacrer un comité par an à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions du Schéma touristique et aux perspectives de l'année suivante. Il est également envisagé de réunir une fois tous les deux ans un comité de suivi élargi à l'ensemble des acteurs du tourisme et du patrimoine, publics et privés, pour procéder à ce même travail d'évaluation. Enfin, un bilan annuel de la mise en œuvre du Schéma touristique territorial 2018/2022 sera présenté aux instances de Plaine Commune.

L'ensemble de ce dispositif permettra ainsi de prendre acte des actions menées, de celles qui restent à réaliser, de procéder aux ajustements nécessaires et ce faisant, de poursuivre le travail de sensibilisation des acteurs aux enjeux du tourisme pour Plaine Commune.

L'Île-Saint-Denis,
vue du ciel

SCHÉMA TOURISTIQUE TERRITORIAL 2018/2022

I. ENJEUX, PUBLICS CIBLES ET FIL D'ARIANE DU SCHÉMA TOURISTIQUE 2018/2022

I.1. ENJEUX

Bien que de nombreux enjeux soient associés au développement touristique d'un territoire, ces derniers ont été peu portés au niveau national jusqu'à une période récente. La France étant depuis de nombreuses années la première destination touristique au monde, on a peut-être considéré que le tourisme «allait de soi». Ainsi en 2016, on a comptabilisé 82.6 millions d'arrivées de touristes internationaux, ce qui place la France en première position en termes de fréquentation (mais en 5e position en termes de recettes, derrière l'Espagne notamment et loin derrière les États-Unis). Ainsi, il y a rarement eu des ministres du tourisme de plein exercice, mais plutôt des secrétaires d'État au tourisme. Cependant, les mentalités ont évolué avec l'émergence de destinations concurrentes fragilisant la place de la France et avec la survenue d'attentats qui ont impacté la fréquentation touristique et le chiffre d'affaires de la filière.

Suite aux Assises du tourisme qui se sont tenues de 2012 à 2014, François Hollande présente le tourisme comme un «enjeu national» lors de la Conférence annuelle des ambassadeurs réunie à Paris en 2014. Le tourisme est alors rattaché au ministère des Affaires internationales dirigé par Laurent Fabius. Ce dernier lance de nombreuses initiatives, au nombre desquelles la création d'un Conseil de promotion du tourisme (qui a élaboré un plan de «40 mesures pour relever le défi à l'horizon 2020») et la mise en place d'une Conférence des Formations d'Excellence du Tourisme, qui a pour mission de promouvoir la formation française aux métiers du tourisme au niveau national et international. Laurent Fabius a enfin commandé à Martin Malvy, président de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire, un rapport sur les questions du tourisme et du patrimoine. Dès juillet 2017, le nouveau gouvernement a créé un comité interministériel du tourisme, ce qui semble témoigner d'une continuité d'intérêt pour cette filière économique qui est aussi un phénomène social et culturel.

Les enjeux du développement touristique pour Plaine Commune concernent les domaines suivants :

- Développement économique et emploi
- Attractivité, image et rayonnement du territoire
- « Croisements fertiles »
- Participation des habitants et valorisation de leurs savoirs et savoir-faire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

On entend souvent dire que le tourisme est une filière particulièrement intéressante car non délocalisable. Ceci n'est pas tout à fait vrai car si les emplois liés au tourisme ne sont pas délocalisables, les touristes eux peuvent l'être, d'où l'importance pour la France de demeurer une destination attractive. Néanmoins, une fois présents sur un territoire donné, leurs dépenses dans les hébergements, restaurants, monuments, sites culturels et commerces contribuent au développement économique local.

En 2012, 3 793 emplois touristiques ont été répertoriés dans les neuf villes de Plaine Commune, soit une augmentation de 7% par rapport à 2009. Ils ont été repartis de la façon suivante : restauration/café - 29,5%, patrimoine/culture - 24,3%, hébergement - 19,1%, autres secteurs - 27,2% (données de l'INSEE définissant les emplois touristiques comme les emplois directs générés par la fréquentation touristique et excluant les moyens de transport et les agences de voyage). Bien qu'importants, ces chiffres sont néanmoins sous-estimés dans la mesure où ils procèdent d'une vision encore restrictive du tourisme. L'une des actions pour la mise en œuvre du Schéma 2018/2022 consistera de ce fait à mettre en œuvre une étude plus fine des emplois liés directement ou indirectement au tourisme à Plaine Commune.

ATTRACTIVITÉ, IMAGE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

La mise en valeur et la promotion des richesses patrimoniales et culturelles à des fins d'attractivité touristique est réalisée depuis plusieurs années par Plaine Commune, l'Office de Tourisme Intercommunal et le Comité Départemental du Tourisme, ce qui contribue à changer l'image véhiculée par les médias sur la Seine-Saint-Denis et les villes de Plaine Commune. En retour, cette évolution du regard porté sur le territoire incite les visiteurs et touristes à le redécouvrir ou aide certains d'entre eux à surmonter leurs freins psychologiques à franchir la barrière du périphérique. Des sites comme la basilique de Saint-Denis, le Stade de France, les Puces de Paris Saint-Ouen, la Cité du

cinéma ou des manifestations et équipements culturels (festival de Saint-Denis, Villes des Musiques du Monde, théâtre Gérard-Philipe, théâtre La Commune, Zingaro...) participent de cette attractivité, renforcée plus récemment par les fabriques culturelles telles que la Briche, le 6B, Mains d'œuvre... La mise en œuvre du projet street art le long du canal Saint-Denis contribue également à faire évoluer l'image du territoire. En témoignent des articles dans la presse comme celui de Madame Figaro «Auber-villiers, Grand pari(s) arty», du 20 novembre 2016.

« CROISEMENTS FERTILES »

Le tourisme est par nature une activité transversale qui touche à de nombreux domaines : le patrimoine, la culture, l'économie, les transports et la mobilité, la quotidienneté... Les acteurs du tourisme travaillent ainsi avec des partenaires nombreux et variés, qu'ils contribuent à mettre en relation. Ce faisant, ils opèrent des « croisements fertiles » et des « boutures » qui s'enracinent dans le territoire...

PARTICIPATION DES HABITANTS ET VALORISATION DE LEURS SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Le tourisme est avant tout la rencontre avec l'Autre et l'Ailleurs. Terre d'immigration et territoire populaire, Plaine Commune dispose de richesses humaines supplémentaires grâce à la diversité des histoires, des cultures et des savoir-faire de ses habitants. En cette période où les touristes cherchent de plus en plus à être considérés comme des « citoyens temporaires » qui partagent des moments de vie avec les habitants, le développement touristique peut contribuer à l'émergence de nouveaux types de rencontres et d'expériences. En mettant leurs connaissances linguistiques, leurs savoirs et leur histoire au service des visiteurs, les habitants constituent une vraie « ressource touristique ».

Parallèlement à cette tendance, on envisage de plus en plus les habitants comme des touristes potentiels de leur propre territoire. L'idée étant de leur faire découvrir ou redécouvrir l'histoire et les richesses de leur environnement quotidien. Ceci peut susciter en eux un sentiment de fierté et pourquoi pas, à terme, une envie de contribuer à l'accueil des visiteurs voire de devenir « ambassadeurs » de leur territoire. Les moments de rencontres entre visiteurs, touristes et habitants, à l'occasion d'une balade ou d'un atelier, peuvent être aussi l'occasion de faire tomber les préjugés mutuels. À un autre niveau et d'une façon encore plus concrète, les savoir-faire artisanaux de certains habitants contribuent au développement de la filière en participant aussi au développement touristique et économique du territoire.

Travailler sur ces problématiques suppose un travail de maillage fin du territoire, à moyen et à long terme, en lien avec les acteurs locaux au contact direct des habitants : associations, maisons de quartiers, centres sociaux etc.

I.2. PUBLICS CIBLES

Au-delà des habitants, dont on vient de voir à quel point ils sont au cœur de la stratégie touristique de Plaine Commune, cette dernière vise à toucher des cibles de visiteurs et de touristes très variées, compte tenu de la diversité de son patrimoine et de la richesse de son offre culturelle.

• LES SALARIÉS

On compte 195 000 salariés sur Plaine Commune (source : Observatoire de Plaine Commune, 31/12/2015) et ce nombre va augmenter, notamment avec les arrivées de la Région Île-de-France et du futur hôpital Grand Paris Nord. Force est de constater que la majorité des salariés des grands groupes présents sur le territoire vivent mal cette « délocalisation » et se contente de faire la navette entre leur lieu d'habitation et leur lieu de travail. Depuis plusieurs années, le service Relations entreprises, la mission Tourisme et Patrimoine de Plaine Commune et l'Office de Tourisme mettent en œuvre différentes actions pour les inciter à sortir de leurs bureaux et à découvrir le territoire : présentation des offres sport/loisir/culture au sein des entreprises, balades sur le temps du déjeuner, visites sur-mesure de la foire des savoir-faire... Le résultat n'est pas toujours à la hauteur des efforts fournis compte tenu des barrières mentales ou des difficultés organisationnelles, mais le travail sera poursuivi. Il sera également davantage développé en direction des agents des villes et de Plaine Commune, qui méconnaissent aussi souvent les « pépites » du territoire, alors même qu'ils sont nombreux à y habiter (en 2016, un peu plus de 50% des agents de Plaine Commune habitent le territoire, source : Lettre RH de Plaine Commune, août 2017). Ils pourront à leur tour en devenir les ambassadeurs auprès de leur famille et de leurs amis.

• LES ÉTUDIANTS

On compte aujourd'hui environ 45 000 étudiants sur Plaine Commune. L'ouverture du Campus Condorcet en 2019 présente un double intérêt : elle va d'une part entraîner une augmentation sensible du nombre d'étudiants dans les années à venir et elle va d'autre part faire venir des « néo-résidents » chercheurs et étudiants, en partie étrangers, qui vont habiter sur Plaine Commune. En matière d'attentes et de comportements, ce public présente de nombreuses similitudes avec les jeunes touristes Européens, cible que l'on va également chercher à développer (*voir ci-dessous*).

• LES VISITEURS ET LES TOURISTES

Dans un contexte international où la menace terroriste fragilise la fréquentation des touristes étrangers, les excursionnistes parisiens et franciliens doivent faire l'objet d'une attention particulière (dans le domaine du tourisme, on distingue par convention deux catégories de visiteurs : les

touristes, qui passent au moins une nuit et moins d'un an hors de leur environnement habituel, et les excursionnistes, qui ne passent pas de nuit). Leur venue sur Plaine Commune à l'occasion d'une visite de site, d'une balade urbaine ou d'un temps fort culturel sera par ailleurs facilitée par les extensions de lignes de métro, de tramway et par la mise en œuvre du Grand Paris Express

En ce qui concerne les touristes, il est proposé de se fixer quelques cibles prioritaires afin de ne pas disperser les efforts. Le Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis et l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris vont continuer à travailler la cible des touristes d'affaires, que ces derniers viennent à Plaine Commune à l'occasion d'un salon, d'un congrès, d'un séminaire de travail, d'une formation ou d'un déplacement commercial. On constate en effet que ces déplacements professionnels peuvent être l'occasion de pratiquer des activités de tourisme urbain ou de séduire des visiteurs potentiels qui peuvent revenir plus tard en famille ou avec des amis. En 2015, 64.4% d'entre eux ont visité des musées et monuments, plus de 50% en ont profité pour découvrir la ville où ils séjournent, 33% ont fait du shopping et plus de 20% sont sortis en soirée (source : rapport « Renouveler l'offre touristique pour renforcer la destination Île-de-France », IAU, juin 2017). En matière de tourisme d'affaires, Plaine Commune dispose d'atouts indéniables : son accessibilité, sa capacité d'hébergement et une offre de lieux réceptifs qualitative, avec des sites atypiques (Académie Fratellini, Commune Image, Musée d'art et d'histoire...).

En ce qui concerne les touristes d'agrément, même si à l'heure actuelle ces derniers viennent souvent sur Plaine Commune pour des raisons économiques (hébergement moins onéreux) avec la visite de Paris comme seul objectif, il nous semble qu'un travail spécifique en direction des jeunes Européens peut porter ses fruits pour développer un tourisme plus ancré localement. En effet, comme les étudiants, ils peuvent être séduits par le dynamisme culturel des neuf villes, par la présence de lieux alternatifs et décalés, par le caractère moins classique des richesses patrimoniales (patrimoine industriel, cultures urbaines...), et par le coût de la vie moins élevé que dans la capitale. À l'inverse, ce public sera probablement moins sensible à certains freins psychologiques souvent associés (à tort ou à raison) à notre territoire, tels que le sentiment d'insécurité. Cela suppose de poursuivre le développement d'une offre et d'une communication adaptées au comportement et à la consommation de ces touristes urbains « sac au dos ».

I.3. FILS D'ARIANE

Mettre en œuvre un tourisme durable, dans l'acception large du terme, constitue le fil d'Ariane du Schéma touristique 2018/2022, dans la continuité du précédent. Par tourisme durable, on entend un développement touristique :

- **Qui associe pleinement les habitants : touristes de leur propre quartier, de leur ville et des villes voisines ; « personnes ressources » dont la mémoire, les savoir-faire sont partagés avec les visiteurs à l'occasion de balades participatives ; acteurs de l'accueil des touristes au quotidien voire plus ponctuellement ; ambassadeurs du territoire auprès de leurs proches ;**
- **Qui favorise un développement économique endogène, bénéfique pour les habitants et les acteurs locaux ;**
- **Qui favorise les rencontres, les échanges humains, les découvertes « hors des sentiers battus » : une forme de slow tourisme qui s'oppose à un tourisme de consommation, massifié et désincarné ;**
- **Qui contribue au respect de l'environnement par la promotion des circulations douces, la valorisation des filières courtes, la mise en relation des acteurs locaux (hébergement, restauration, artisanat, agriculture urbaine ...), la collaboration avec les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire ;**
- **Qui veille à un développement équilibré des 9 villes. En effet, bien que les sites les plus connus soient présents sur Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine, chaque ville comporte des centres d'intérêt, voire des lieux remarquables et Plaine Commune a toujours eu à cœur de valoriser l'ensemble de ces richesses.**

II. AXES STRATÉGIQUES ET PISTES D' ACTIONS DU SCHEMA TOURISTIQUE TERRITORIAL 2018/2022

Les évolutions nationales ou plus locales ont été prises en compte dans les orientations stratégiques du Schéma touristique 2018/2022.

Dans la continuité du précédent Schéma, les orientations suivantes sont toujours d'actualité :

- Renforcer le rôle des « locomotives » touristiques et patrimoniales, mais favoriser également la découverte du patrimoine plus insolite ;
- Diversifier et qualifier l'offre d'hébergement et de restauration ;
- Impulser un tourisme durable, à savoir un tourisme qui contribue au développement local, qui associe les habitants, qui favorise les rapports humains, les modes de découverte participatifs et contribue au respect de l'environnement et à la reconversion écologique.

D'autres orientations sont davantage mises en avant ou développées, telles que :

- Améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs, dans toutes ses dimensions (propreté, mobilité...);
- Contribuer au développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- Sensibiliser davantage aux enjeux du tourisme les acteurs, partenaires, agents et élus ;
- Inscrire Plaine Commune dans la *Destination Grand Paris*.



La cité jardin
de Stains

LES CINQ AXES STRATÉGIQUES DU NOUVEAU SCHEMA TOURISTIQUE TERRITORIAL SONT LES SUIVANTS :

- **Axe I :** Mettre la valorisation des patrimoines au cœur de la politique touristique ;
- **Axe II :** Contribuer au développement d'un territoire accueillant ;
- **Axe III :** Contribuer à l'activité économique et au développement local ;
- **Axe IV :** Donner une dimension touristique aux grands projets et aux grands événements ;
- **Axe V :** Inscrire pleinement Plaine Commune dans la *Destination Grand Paris*.

À ces cinq axes stratégiques s'ajoute un volet spécifiquement destiné aux outils et moyens nécessaires à la mise en œuvre du Schéma, que ce soit en matière de partenariats, d'outils de promotion et de communication, de financements etc.

Ces cinq axes ainsi que leur déclinaison en trente pistes d'actions sont développés ci-après. **Parmi ces 30 pistes d'actions, dix ont été identifiées comme prioritaires :**

- **Action 1 :** poursuivre la mise en œuvre du label Villes d'art et d'histoire
- **Action 2 :** renforcer l'attractivité de la basilique cathédrale de Saint-Denis
- **Action 3 :** renforcer la valorisation touristique du marché aux Puces de Paris Saint-Ouen
- **Action 8 :** faciliter la découverte du territoire par les circulations douces
- **Action 9 :** améliorer la qualité des espaces publics fréquentés par les visiteurs
- **Action 14 :** contribuer au développement de l'activité et de l'emploi dans les domaines du tourisme et du patrimoine
- **Action 17 :** intégrer une dimension touristique et patrimoniale aux grands projets d'aménagement
- **Action 19 :** poursuivre le développement et la valorisation du street art
- **Action 20 :** consolider et pérenniser l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France
- **Action 23 :** mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine



Grand Parc de Saint-Ouen

AXE I METTRE LA VALORISATION DES PATRIMOINES AU CŒUR DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE

Plaine Commune a obtenu en 2014 le label Villes d'art et d'histoire, décerné par le ministère de la Culture, concrétisant ainsi l'une des actions prévues par le précédent Schéma. L'obtention de ce label est une reconnaissance de la richesse et de la diversité du patrimoine matériel et immatériel du territoire ainsi que de la qualité des nombreuses actions mises en œuvre pour le préserver, le valoriser et en assurer la médiation. Le recrutement d'une animatrice de l'architecture et du patrimoine par Plaine Commune en 2014 ainsi que les co-financements octroyés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles permettent d'amplifier ces actions et d'améliorer leur visibilité. Il s'agit d'un projet partenarial par excellence, qui mobilise l'ensemble des villes. S'adressant à la fois aux visiteurs, aux salariés et aux habitants, les actions du label permettent une plus grande appropriation du patrimoine par ces publics. Sa mise en œuvre nécessite toutefois de s'inscrire dans la durée afin d'approfondir les partenariats et d'assurer un maillage fin du territoire qui permette de toucher les publics dits éloignés de la culture et les scolaires **(action 1 : poursuivre la mise en œuvre du label Villes d'art et d'histoire)**.

Dans la continuité du précédent Schéma, il s'agit également de renforcer le rôle des « locomotives touristiques » que sont la basilique-cathédrale de Saint-Denis, le marché aux Puces de Paris Saint-Ouen et le Stade de France **(action 2 : renforcer l'attractivité de la basilique de Saint-Denis / action 3 : renforcer la valorisation touristique du marché aux Puces de Paris Saint-Ouen / action 4 : relancer et développer le partenariat avec le Stade de France)**. En effet, leur fréquentation est en-deçà de leur potentiel pour des raisons conjoncturelles (crise économique, attentats, ...) et structurelles (communication/promotion insuffisantes, environnement urbain parfois peu qualitatif...). Ainsi, on a comptabilisé 134 000 visiteurs en 2016 pour le joyau de l'art gothique qu'est la basilique cathédrale de Saint-Denis contre



Foire des savoir-faire solidaires à Saint-Denis

175 000 en 2013, et 83 000 visiteurs pour le Stade de France en 2015, contre 88 000 en 2011 (les spectateurs de matchs ou de concerts n'entrent pas dans ces statistiques ; par ailleurs, nous n'avons pas tenu compte ici des visites en 2016, interrompues entre mai et juillet en raison de l'EURO 2016). En ce qui concerne le marché aux Puces, on considère que plusieurs milliers de visiteurs s'y rendent chaque week-end bien qu'on ne dispose pas de chiffres de fréquentation fiables (ceci étant dû à la configuration des lieux avec plusieurs marchés, chacun doté de nombreuses entrées et sorties, sans billetterie et donc sans comptabilisation). Néanmoins, les commerçants s'accordent pour reconnaître que depuis le début des années 2000 la fréquentation a nettement baissé.

Par ailleurs, on s'attachera à améliorer l'ancrage territorial de ces « locomotives » et à les faire davantage rayonner sur leur quartier, voire sur les sites et monuments des autres villes, l'objectif étant de parvenir à un développement touristique du territoire aussi équilibré que possible. À côté de ces sites mondialement connus, il convient bien sûr de poursuivre la valorisation d'autres lieux tels que la Cité du cinéma, le Musée d'art et d'histoire, la Fabrique de la ville et la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (Saint-Denis), les Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), les cités-jardins (Stains, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, Villetaneuse), les Magasins généraux (Aubervilliers, Saint-Denis) et à terme, le château de Saint-Ouen-sur-Seine (projet d'y créer un musée de la Restauration). En effet, c'est cette combinaison de sites « phares » et plus insolites qui fait la spécificité de Plaine Commune et contribue à forger son identité.

En ce qui concerne le patrimoine matériel et immatériel, il recouvre des champs divers présents sur l'ensemble des neuf villes de Plaine Commune. Leur valorisation contribue ainsi à tisser des liens entre elles et à poser les jalons d'une histoire commune. Dans le cadre du Schéma touristique 2018/2022, on s'attachera notamment à poursuivre le travail engagé sur trois thématiques patrimoniales fortes, même si d'autres thématiques feront aussi l'objet d'un travail de valorisation, y compris

dans le cadre de la mise en œuvre du label Villes d'art et d'histoire **(action 5 : poursuivre la valorisation touristique des cultures et traditions légumières et maraîchères et de la nature en ville / action 6 : poursuivre la valorisation de l'artisanat et des savoir-faire locaux / en lien avec l'action 19 : poursuivre le développement et la valorisation du street art)**.

Autres thématiques patrimoniales à valoriser :

- **Richesses culturelles et créatives, en lien avec le Territoire de la culture et de la création :** Théâtre La Commune, Zingaro, Villa Mais d'Ici (Aubervilliers) / espace Lumière, pôle musical d'Orgemont (Épinay-sur-Seine) / centre culturel Jean Houdremont (La Courneuve) / théâtre Nout, Bellastock (L'Île-Saint-Denis) / espace culturel Maurice Utrillo (Pierrefitte-sur-Seine) / théâtre Gérard Philipe, 6B, Briche foraine, Académie Fratellini (Saint-Denis) / Espace 1789, Mains d'œuvre (Saint-Ouen-sur-Seine) / espace Paul-Éluard, Studio théâtre (Stains) / centre d'initiation culturelle et artistique (Villetaneuse)
- **Richesses vertes et fluviales :** les parcs (parc départemental Georges-Valbon à La Courneuve, parc départemental de L'Île-Saint-Denis, Grand parc de Saint-Ouen-sur-Seine...), la Seine, le canal Saint-Denis et leurs berges (Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis...)
- **Patrimoine industriel et travail :** sur toutes les villes et en particulier à La Courneuve
- **Patrimoine lié à l'habitat et au logement social :** les cités-jardins mais aussi les architectures signées par Renaudie et Gailhoustet (Aubervilliers, Saint-Denis, Villetaneuse), Lurçat (Saint-Denis), Chemetov (Saint-Ouen-sur-Seine)...

→ **Patrimoine de l'immigration et « patrimoines habitants » (mémoires, savoir-faire...) :** sur toutes les villes.

Enfin, on souhaite continuer à faire vivre de véritables expériences aux visiteurs et aux touristes à l'occasion de la découverte du patrimoine de Plaine Commune. Comme évoqué précédemment, ces expériences fortes passent par la rencontre avec les habitants et les acteurs locaux, l'organisation d'animations ludiques telles que les chasses aux trésors, escape games etc. mais aussi par le recours aux nouvelles technologies qui permettent des découvertes immersives dont la qualité s'améliore de jour en jour **(action 7 : poursuivre le développement des modes de découverte participatifs, en lien avec l'action 23 : mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine)**.

AXE II CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE ACCUEILLANT

Le touriste se situe de base dans une forme d'insécurité et de vulnérabilité quand il voyage, dans la mesure où il se trouve loin de ses repères habituels (langue, culture, vie quotidienne...). Bien l'accueillir est une condition sine qua non pour le rassurer et lui permettre de profiter au mieux de son séjour. Bien reçu, un visiteur sera dans de bonnes conditions pour apprécier la visite ou la balade qu'il effectuera. Il sera incité à prolonger son temps de visite, à élargir le champ de sa découverte ou à revenir l'approfondir ultérieurement. Il s'en fera l'écho positif auprès de sa famille, de ses amis ou des réseaux sociaux dont on connaît l'importance aujourd'hui... en positif, comme en négatif. Contribuer au développement d'un territoire accueillant pour



La Grande Course du Grand Paris



La Fête du vélo à Pierrefitte-sur-Seine



Bornes touristiques sur le territoire

les touristes servira aussi les habitants, puisqu'ils bénéficieront ainsi d'un cadre de vie amélioré...

Par territoire accueillant, on entend ici la qualité de l'accueil au sens large, à savoir ce qui a trait à l'accueil physique, à l'accueil humain et à l'accueil numérique. On est ici conscient des limites de ce découpage, dans la mesure où certains champs peuvent relever de deux, voire de trois types d'accueil. Ainsi de l'hébergement ou de la restauration, où le touriste sera sensible à la qualité des lieux, mais aussi à l'amabilité du personnel et à la facilité de réservation par internet. La question de la sécurité, à laquelle les visiteurs sont devenus plus sensibles, relève aussi de plusieurs domaines. Ainsi, la qualité des aménagements, de la signalétique, l'accueil des habitants peuvent tous contribuer à atténuer ce sentiment d'insécurité si souvent évoqué à propos de notre territoire. La question de la sécurité ne relève pas des compétences de Plaine Commune ni de celles de l'Office de Tourisme Intercommunal, c'est pourquoi elle ne fait pas ici l'objet d'une action à part entière. Néanmoins, la mission Tourisme et Patrimoine et l'Office de Tourisme participent régulièrement aux réunions du groupe de travail « tourisme et sécurité » initié par la ville de Saint-Denis. Par ailleurs, nous suivons avec intérêt les travaux du Conseil départemental Tourisme et sécurité créé en mai 2017.

• L'ACCUEIL PHYSIQUE

Afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre et la saturation du trafic routier, les visiteurs doivent être mieux informés des possibilités d'accès à Plaine Commune et de déplacement sur place par les transports en commun. Il convient également d'encourager la découverte du territoire par les circulations douces (à pied, à vélo et même en bateau) en développant les aménagements mais aussi en accompagnant les acteurs qui proposent des services liés à ces nouvelles mobilités (**action 8 : faciliter la découverte du territoire par les circulations douces**).

En matière d'accueil, la qualité des espaces publics à proximité des sites touristiques et de leurs accès par les transports en commun (sorties de métro / RER) est fondamentale. Elle recouvre des questions liées à la voirie, à l'éclairage, à la propreté et plus globalement à l'aménagement. En ce qui concerne ce dernier point, les entretiens avec les partenaires ont fait ressortir que Plaine Commune souffre encore de ruptures physiques entre des quartiers, des villes et que le territoire manque de lieux de convivialité : petites places, lieux où se poser et bavarder... et pourquoi pas faire la fête ? (**action 9 : améliorer la qualité des espaces publics fréquentés par les visiteurs**).

Un travail important a été réalisé ces dernières années pour améliorer la signalétique touristique et patrimoniale sur le territoire. Bien que des améliorations soient encore possibles, la priorité pour la période 2018/2022 est d'entretenir, de valoriser et d'animer les dispositifs existants. Un travail sera également entrepris pour saisir les opportunités d'orientation et de médiation offertes par les nouvelles technologies (**action 10 : valoriser le dispositif de signalétique touristique et patrimoniale / en lien avec action 23 : mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine**).

En ce qui concerne l'hébergement, l'objectif est d'accompagner le développement de l'offre d'un point de vue quantitatif et qualitatif, notamment en vue de répondre aux besoins liés à l'accueil des JOP 2024. On s'attachera à poursuivre la diversification de l'offre avec le développement d'hébergements moins standardisés et la création d'une auberge de jeunesse. On veillera également à renforcer l'ancrage local des acteurs (mise en relation avec des prestataires locaux) afin d'améliorer l'impact de la fréquentation touristique sur le développement local. Enfin, il s'agira d'encadrer le développement des plateformes dites collaboratives, telles que AirBnB, afin d'assurer une certaine équité avec les hébergements hôteliers (déclaration en mairie, collecte de la taxe de séjour) et de développer des partenariats pour valoriser les richesses du territoire via ces plateformes (**action 11 : accompagner les hébergements touristiques existants et les projets de développement**).



Halle du marché de La Courneuve

En matière de restauration, il s'agit, en lien avec les services Commerces, d'accompagner la montée en gamme des établissements pour offrir des prestations d'un meilleur rapport qualité prix ainsi que de remédier, le cas échéant, à des carences de l'offre (à proximité de sites touristiques ou en lien avec des programmations ou événements culturels). À terme, on souhaiterait pouvoir développer une offre événementielle plus pérenne qui valorise les richesses de Plaine Commune en matière de « gastronomies du monde », en lien avec les marchés alimentaires du territoire : Saint-Denis, La Courneuve... (**action 12 : accompagner le développement d'une offre de restauration qualitative et reflétant l'identité du territoire**).

• L'ACCUEIL HUMAIN

Les échanges avec la population locale sont de plus en plus recherchés par les touristes. Il y a d'autant plus de sens à en faire un marqueur fort de Plaine Commune que l'histoire du territoire est traversée par une tradition d'accueil et d'ouverture aux étrangers. Il s'agit ici d'accompagner les professionnels, qu'ils soient directement liés au tourisme (agents d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal, de sites patrimoniaux ou d'hébergements touristiques) ou indirectement (commerçants, restaurateurs, personnels de la RATP et de la SNCF...) pour améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs : la mise en tourisme doit être une responsabilité davantage partagée. Il s'agit aussi de sensibiliser les habitants au rôle qu'ils peuvent jouer au quotidien dans leurs contacts avec les touristes pour les renseigner et les orienter. Dans ce domaine, la population de Plaine Commune aux 130 nationalités dispose d'atouts linguistiques indéniables qu'il convient de valoriser. Le « langage des signes » à la portée de tout un chacun peut par ailleurs s'avérer extrêmement efficace... pour peu qu'on soit dans une démarche d'ouverture à l'Autre (**action 13 : poursuivre la professionnalisation de l'accueil par les acteurs locaux et sensibiliser les habitants à l'accueil**).



Marché aux Puces de Paris Saint-Ouen

• L'ACCUEIL NUMÉRIQUE

La palette des outils pratiques permettant aux visiteurs de préparer plus facilement leur séjour, d'enrichir leur expérience sur place et de se la remémorer une fois revenus chez eux, s'élargit et s'améliore régulièrement. En lien étroit avec l'Office de Tourisme Intercommunal, l'objectif est ici de continuer à développer ces outils sur le territoire en complément de l'accueil humain, qu'ils ne pourront jamais remplacer (voir **action 23 : mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine**).

AXE III CONTRIBUER À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Compte tenu de l'enjeu majeur que représente le développement économique pour Plaine Commune, il s'agit d'un axe fort de ce Schéma. L'objectif est, in fine, d'assurer une meilleure adéquation sur le territoire entre l'offre (d'emplois, d'activités, de formations) et la demande, et de mieux faire bénéficier les habitants des retombées économiques du développement touristique.

Cela passe par une meilleure connaissance de la situation actuelle de Plaine Commune, en veillant notamment à étudier les emplois liés au tourisme dans une acception large (c'est-à-dire non réduite aux seuls emplois de l'hôtellerie et de la restauration). Il faudra mettre en perspective cet état des lieux avec les tendances actuelles en matière de comportement et de consommation des touristes, car cela a un impact sur la nature des emplois et des activités en train de se créer. On peut citer ici l'exemple des villes où les hébergements, type AirBnB, sont en plein essor avec le développement de nouvelles prestations de services : conciergerie, garde des bagages à l'arrivée ou au départ... (**action 14 : contribuer au développement de l'activité et de l'emploi dans les domaines du tourisme et du patrimoine**).



Futur Campus Condorcet à Aubervilliers



Projet de la friche Babcock à La Courneuve

On s'attachera également à renforcer la collaboration avec l'ensemble des services du département Développement et animation du territoire de Plaine Commune afin de mieux identifier les porteurs de projet dans le domaine du tourisme et de mieux les accompagner. En effet, l'évolution des attentes des touristes, l'essor des nouvelles technologies, le développement de l'économie dite collaborative entraînent l'apparition de nombreuses start-ups dans le secteur du tourisme. Dans ce travail d'accompagnement, une attention particulière sera portée aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (**action 15: améliorer l'accompagnement des porteurs de projets dans les domaines du tourisme et du patrimoine**).

Enfin, on poursuivra les partenariats engagés avec les universités et les écoles proposant des formations en tourisme, en particulier celles du territoire (universités Paris 8 et Paris 13) mais aussi avec l'Institut de Recherches et d'Études Supérieures en Tourisme. À cet égard, on ne peut que regretter la disparition du BTS tourisme du lycée Feyder à Épinay-sur-Seine, avec lequel une collaboration fructueuse avait été instaurée depuis plusieurs années (**action 16: conforter les partenariats avec les écoles, universités et autres organismes de formation dans les domaines du tourisme et du patrimoine**).

AXE IV DONNER UNE DIMENSION TOURISTIQUE AUX GRANDS PROJETS ET AUX ÉVÉNEMENTS

Le dynamisme caractérise le territoire de Plaine Commune dans de multiples domaines, et en particulier en matière d'aménagement. En 2013, 40% du territoire était en cours de mutation urbaine (source: projet de territoire, mars 2014). L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 va contribuer à étoffer ces projets et à les accélérer. Certains d'entre eux ont une dimension touristique directe, liée à la nature même des futurs utilisateurs. C'est le cas de la gare Saint-Denis Pleyel qui constituera un véritable « nœud » des déplacements en région parisienne (et dans une moindre mesure d'autres gares du Grand Paris Express comme celle

qui desservira le parc Georges Valbon). C'est aussi le cas, bien que de façon moins évidente, pour le campus Condorcet qui accueillera de nombreux étudiants et chercheurs étrangers. Il s'agira de saisir ces opportunités pour sensibiliser les publics aux richesses du territoire et leur donner envie de les découvrir. Ces deux projets sont également intéressants dans la mesure où, par leur qualité architecturale, ils seront en soi des « objets » patrimoniaux et touristiques: on peut imaginer qu'un public se déplacera à Plaine Commune dans le seul objectif de les admirer et de mieux comprendre leur conception. D'autres projets à venir présenteront aussi un intérêt en matière de développement touristique, notamment dans le cadre de l'appel à projets Inventons la Métropole (projets lauréats: pôle gare Tartres Nord à Pierrefitte-sur-Seine/Stains; ancienne usine Babcock à La Courneuve; Cap Saint-Ouen à Saint-Ouen-sur-Seine; projet « Les Lumières Pleyel »; ancienne piscine municipale à Saint-Denis). Il est donc essentiel que les besoins spécifiques des visiteurs et des touristes soient pris en considération très en amont des projets. C'est la raison pour laquelle l'objectif est ici de renforcer les relations de travail entre la mission Tourisme et Patrimoine et les services concernés du Département Développement Urbain et Social de Plaine Commune (**action 17: intégrer une dimension touristique et patrimoniale aux grands projets d'aménagement**).

En matière de tourisme, l'intérêt des événements est de contribuer à dynamiser une destination en renouvelant l'offre et en créant un sentiment d'urgence à la visite. Pour Plaine Commune, l'avantage est d'autant plus important qu'un événement attire spontanément des milliers de visiteurs dans nos villes, alors même que la difficulté au quotidien est de faire exister notre offre à côté de l'offre parisienne, pléthorique, et de convaincre le public de franchir le périphérique. En matière d'accueil d'événements, Plaine Commune dispose déjà d'une forte expérience. La coupe du monde de football en 1998 (qui fête ses 20 ans en 2018), les championnats d'athlétisme en 2003 et la coupe du monde de rugby en 2007, ont dynamisé le territoire et constitué de beaux moments de convivialité. L'Euro 2016 a été plus décevant, notamment en raison du « mur » érigé entre le Stade et son quartier, ce qui a fortement limité les retombées



Festival Métis à la basilique de Saint-Denis



La Rencontre des jonglages à La Courneuve

locales et la participation des habitants. Cette tradition d'accueil va être confortée par les JOP 2024. Il s'agit de saisir cette opportunité pour donner à voir les richesses patrimoniales et culturelles ainsi que l'offre de services du territoire (hébergements, restaurants...) pour inciter les visiteurs à prolonger leur séjour et augmenter ainsi les retombées économiques locales. La qualité de l'accueil devra aussi les inciter à revenir ultérieurement ou à parler positivement de Plaine Commune à leurs proches. La préparation des JOP 2024 commence dès à présent et elle s'accroîtra dans le Schéma 2022/2027, avec le souci constant d'associer les habitants et les acteurs locaux aux festivités et de les faire bénéficier au mieux des retombées de l'événement.

À côté de ces manifestations d'envergure mondiale, il ne faut pas négliger des opérations plus modestes mais qui attirent aussi de nombreux visiteurs. On pense ici aux très nombreux festivals qui rythment la vie des neuf villes: Villes des musiques du monde, festival de Saint-Denis, Banlieues bleues, festival jazz musette des Puces etc. Le Festival de Saint-Denis attire ainsi chaque année entre 45 000 et 50 000 personnes, tandis que le festival Rencontres des jonglages de La Courneuve est connu en Europe voire au-delà... Les entretiens menés dans le cadre de l'actualisation du Schéma touristique avec les responsables de ces festivals ont été l'occasion de rappeler que la mission Tourisme et Patrimoine et l'Office de Tourisme peuvent être des appuis pour toucher de nouveaux publics et proposer à ces derniers de profiter de leur venue pour découvrir le territoire (visites de sites, balades urbaines, restauration...). Là aussi, un renforcement des partenariats peut avoir un impact positif en matière de développement économique local (**action 18: développer la dimension touristique et patrimoniale des événements**).

AXE V INSCRIRE PLEINEMENT PLAINE COMMUNE DANS LA DESTINATION GRAND PARIS

Cette perspective, déjà présente dans le Schéma touristique 2012/2016, se confirme et s'élargit avec ce nouveau Schéma. Alors qu'on évoquait précédemment la nécessité de s'inscrire dans la *Destination Paris*, il apparaît pertinent de raisonner aujourd'hui à l'échelle du « Grand Paris » voire de la région Île-de-France. L'enjeu est ici pour Plaine Commune, tout en préservant et en valorisant son identité singulière, d'intégrer une destination touristique mondialement connue et d'augmenter la visibilité de son offre. Paris et sa région, concurrencées notamment auprès des jeunes touristes par des destinations comme Barcelone, Londres, Berlin ou Amsterdam, ont également intérêt à mieux articuler leur stratégie de développement avec des territoires comme le nôtre, qui proposent une offre moins classique et peuvent contribuer à redynamiser la destination. Même si la préoccupation d'intégrer Plaine Commune dans la *Destination Grand Paris* est présente de façon transversale dans le Schéma 2018/2022, il a semblé important d'en faire un axe stratégique à part entière.

La mise en œuvre de cet axe passe par la poursuite du travail engagé sur le street art, notamment le long du canal Saint-Denis. En effet, ce dernier va constituer lors des JOP 2024 une articulation majeure entre les équipements sportifs parisiens et ceux de Plaine Commune. Au-delà des villes limitrophes du canal, il s'agit également de valoriser celles comme Saint-Ouen-sur-Seine où de nombreuses œuvres sont déjà présentes et d'accompagner celles qui souhaitent s'engager dans cette démarche (**action 19: poursuivre le développement et la valorisation du street art**).

La consolidation de l'Association régionale des cités-jardins représente aussi un enjeu fort, car elle contribue à valoriser à l'échelle régionale ce patrimoine singulier dont Stains, Épinay-sur-Seine, La Courneuve et Villetaneuse possèdent des pépites. L'enjeu prioritaire est d'accompagner l'association dans ses démarches pour augmenter ses ressources propres (recrutement d'adhérents, financements

européens etc.) afin de pérenniser le poste d'animateur de l'association, de mettre en œuvre davantage d'actions liées à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine et d'en faire la promotion (**action 20 : consolider et pérenniser l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France**).

La promotion des voies de circulations douces et leur animation par le biais d'événements conviviaux et festifs favorisera la mobilité des habitants et des visiteurs entre les neuf villes de Plaine Commune. Cette politique publique en faveur des modes de circulation doux, également portée par la Mairie de Paris, incitera les Parisiens à venir sur notre territoire et les habitants de Plaine Commune à découvrir les arrondissements limitrophes de Paris. Enfin, elle permettra de valoriser les richesses fluviales de Plaine Commune, qui assurent un lien physique et symbolique avec Paris via la Seine, le canal Saint-Denis et leurs berges (**action 21 : valoriser et promouvoir les liaisons douces entre Paris et Plaine Commune**).

Enfin, on continuera à saisir et à susciter des opportunités de collaboration concrètes avec la capitale, les arrondissements du nord-est parisien et leurs sites. Un rapprochement est déjà en cours avec La Villette, dont les projets et la programmation sont en parfaite résonance avec notre territoire. L'une des vocations essentielles de La Villette est en effet de promouvoir de nouvelles formes d'expression artistique (hip hop, slam, électro, arts numériques...), pour un rayonnement au niveau local, national et international. Ces cultures urbaines côtoient des arts populaires en plein renouveau comme le cirque, le théâtre ou les arts de rue, programmés à La Villette sous des formes contemporaines (**action 22 : développer les partenariats avec Paris, les arrondissements et établissements du nord-est parisien**).

III. OUTILS ET MOYENS

Cette dernière partie présente des outils et des « fonctions supports » nécessaires pour assurer la réussite de la mise en œuvre du Schéma touristique 2018/2022.

• EN MATIÈRE DE MÉDIATION

Les outils numériques offrent aujourd'hui de nouvelles possibilités pour améliorer les services rendus aux visiteurs et pour mieux découvrir les richesses patrimoniales. Néanmoins, ces nouvelles technologies sont souvent coûteuses à développer et leur obsolescence parfois rapide. Une stratégie et un plan d'actions spécifiques doivent être élaborés afin de créer ces outils en s'appuyant au maximum sur les entreprises locales, sur des partenariats universitaires et en s'inscrivant dans les politiques publiques existantes (label French Tech, atelier de prospective numérique TerriNum...). Le projet de remontage de la Flèche est d'ores et déjà identifié comme une opportunité très intéressante d'expérimentation de nouveaux outils de médiation. L'objectif est d'étendre par la suite cette expérimentation aux autres lieux d'intérêt et aux autres villes de Plaine Commune. On

notera que ces outils numériques viendront en complément de la médiation et de l'accueil humain, qu'ils ne pourront jamais remplacer (**action 23 : mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine**).

• EN MATIÈRE DE PARTENARIATS

Avec la mission Tourisme et Patrimoine, l'Office de Tourisme Intercommunal est le bras armé de la mise en œuvre de la stratégie touristique de Plaine Commune, la première travaillant en amont sur la mise en tourisme de l'ensemble du territoire et le second assurant les missions d'accueil/information touristique, d'organisation et de promotion de l'offre et de coordination des acteurs. Les équipes de la mission Tourisme et Patrimoine et de l'Office travaillent dans un même but, le développement touristique du territoire, ce qui se traduit par des réunions de travail et des échanges très réguliers ainsi que par la collaboration étroite sur des projets communs (rénovation des Points d'Information Tourisme, valorisation des richesses fluviales, du tourisme à vélo, création et développement de la Street Art Avenue...). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Quant au Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis, il œuvre depuis sa création en 1997 à valoriser la diversité et la richesse de l'offre patrimoniale, touristique et culturelle de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis et ce travail a beaucoup contribué à faire évoluer positivement le regard porté sur notre territoire. Une convention d'objectifs et de moyens encadre également les relations avec ce partenaire important de Plaine Commune (**action 24 : conforter les partenariats avec l'Office de Tourisme Intercommunal et le CDT 93**).

Les partenariats suivants seront également poursuivis car les réunions de travail et les conférences permettent d'enrichir et d'élargir la réflexion, de mutualiser les efforts et les actions : association Sites et Cités remarquables de France (ex Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire), Institut de Recherches et d'Études Supérieures en Tourisme, Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain, Neufs de Transilie etc.

• EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

De nombreux outils de promotion du territoire existent et sont développés : nouveau site internet de l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris, présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram). Même si, dans un souci de contribuer à un tourisme plus durable, les brochures papier sont imprimées en moindres quantités qu'auparavant, elles restent très appréciées des visiteurs et continuent à être éditées par l'Office et par Plaine Commune (plans guides, éditions liées au label Villes d'art et d'histoire...). Néanmoins, des marges de progrès existent pour mieux diffuser les informations auprès des habitants et des

touristes, que ces derniers soient déjà sur place ou qu'ils préparent leur visite. Un travail va être engagé pour améliorer la distribution locale des brochures touristiques et patrimoniales et pour renforcer la présence de l'Office sur les réseaux sociaux, qui permettent de toucher la cible des jeunes touristes (**action 25 : améliorer la diffusion des informations sur les richesses touristiques et patrimoniales du territoire**).

Enfin, il est proposé que l'Office de Tourisme Intercommunal poursuive le travail qu'il a déjà engagé en créant un « pass découverte ». Il s'agira de l'étendre progressivement à d'autres acteurs et aux villes de Plaine Commune. Parallèlement, on suivra attentivement le projet de création d'un « pass touristique » à l'échelle de la région Île-de-France, récemment réactivé par la nouvelle présidente de la Région. L'objectif sera que l'offre de Plaine Commune y trouve pleinement sa place, ce qui contribuera à augmenter sa visibilité à l'échelle nationale et internationale (**action 26 : améliorer les dispositifs de « pass touristiques »**).

En matière de stratégie de communication, il ressort des échanges préalables à l'élaboration de ce nouveau Schéma qu'un périmètre administratif ne constitue pas nécessairement une destination touristique. Par conséquent, il semble préférable en la matière de ne pas raisonner à l'échelle de Plaine Commune, mais à une échelle plus large qui pourrait être celle du nord-est parisien (18e et 19e arrondissements, Pantin...) avec lequel notre territoire présente de nombreux points communs d'un point de vue historique et sociologique. Cette réflexion doit être partagée avec les partenaires concernés (**action 27 : développer une destination touristique autour de la notion de « nord-est parisien »**).

• EN MATIÈRE D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION

Comme cela a déjà été évoqué, les enjeux associés au développement touristique d'un territoire, notamment en matière d'impact sur l'activité et l'emploi, ne sont pas toujours perçus à leur juste valeur. Il apparaît dès lors indispensable de disposer de chiffres et de statistiques fiables en la matière et de mettre en place un observatoire du tourisme. Des informations statistiques sont déjà collectées par Plaine Commune et par différents partenaires (Office de Tourisme Intercommunal, CDT93, Insee...). Il s'agira ici de rationaliser la collecte de ces données, de mieux les partager et d'améliorer leur analyse et leur diffusion (**action 28 : mettre en œuvre un observatoire du tourisme partagé**).

Enfin, il est proposé d'évaluer à échéance régulière la mise en œuvre du Schéma touristique. Ce travail est essentiel pour procéder à d'éventuels ajustements dans les actions prévues et dans leur priorisation. Alimenté à terme par l'observatoire du tourisme, ce travail contribuera également à sensibiliser les élus et les techniciens aux enjeux du développement touristique de Plaine Commune. Le comité de pilotage tourisme sera un espace privilégié pour effectuer une évaluation annuelle. On envisage aussi de réunir tous les deux ans un comité de suivi élargi à

l'ensemble des acteurs du tourisme et du patrimoine (**action 29 : instaurer une évaluation régulière de la mise en œuvre du Schéma touristique territorial**).

• EN MATIÈRE DE FINANCEMENTS

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement touristique, Plaine Commune accorde un budget à la mission Tourisme et Patrimoine. Ainsi, un montant de 1 217 000 € était inscrit dans le budget primitif 2017. Environ 75% de ce budget est utilisé pour verser à l'Office de Tourisme une subvention de fonctionnement annuelle, qui s'est élevée à 940 000€ en 2017. Fin 2017, l'Office compte 17 salariés permanents et les salaires représentent 80% de son budget. On notera que cela est dû en particulier à sa mission obligatoire d'accueil et d'information du public qui est effectuée sur trois points d'accueil (centre-ville de Saint-Denis, Stade de France et marché aux Puces de Paris Saint-Ouen). En matière de recettes, la taxe de séjour génère un peu plus d'un million d'euros par an. L'objectif de la mission Tourisme et Patrimoine est de poursuivre le travail d'optimisation de la collecte de la taxe de séjour, notamment en intégrant les nombreux meublés de tourisme du territoire (en lien avec le travail engagé avec AirBnB). Il s'agit aussi de renforcer les actions visant à augmenter les co-financements (réponse à des appels à projets, demandes de subvention...). Il en va de même pour l'Office de Tourisme, à qui il est demandé de développer ses ressources propres (vente de produits dérivés, de prestations de services etc.) (**action 30 : poursuivre le développement des financements extérieurs**).

ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

FORCES	FAIBLESSES
Richesse de l'histoire et du patrimoine	Difficultés du territoire : chômage, précarité, délinquance...
Richesses culturelles et créatives	Image véhiculée par les médias, qui se focalisent sur les difficultés et ne valorisent pas les atouts
Population jeune, cosmopolite, dynamique	Barrière mentale du périphérique
Valeurs du territoire : accueil, solidarité et convivialité	Hétérogénéité du territoire (accessibilité, moyens...)
Acteurs locaux désireux de travailler ensemble et de s'ancrer sur le territoire	Accueil au sens large (propreté, cadre de vie, manque de diversité de l'hébergement et de la restauration...)
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec Paris, accessibilité par les transports (venue facilitée des touristes... mais concurrence de l'offre parisienne : patrimoine, culture, shopping, restauration) • Foisonnement d'initiatives (richesse... mais manque de structuration et de lisibilité) <ul style="list-style-type: none"> • Mise en tourisme du territoire (des avancées importantes... mais à poursuivre) 	
OPPORTUNITÉS	MENACES
Grands projets et grands événements	Contexte national et international (crise économique, terrorisme...)
Dynamique économique	Diminution des moyens financiers
Potentiel foncier, projets d'aménagement	Gentrification du territoire
Grand Paris et nouvelles perspectives de collaborations	
<p>Multiplicité des acteurs : opportunités de croisements et de collaborations... mais manque de lisibilité et de transversalité</p>	

Ce tableau est une synthèse de l'analyse des entretiens menés avec les partenaires publics et privés entre septembre et décembre 2016. L'analyse complète se trouve dans les Actes de la rencontre « Tourisme à Plaine Commune : ancrage et élan », organisée par Plaine Commune le 5 décembre 2016.

ANNEXES

ANNEXE 2 : PLAN D' ACTIONS DU SCHÉMA TOURISTIQUE TERRITORIAL 2018 / 2022

Axe I : Mettre la valorisation des patrimoines au cœur de la politique touristique		
N°	Actions	Pages
1	Poursuivre la mise en œuvre du label Villes d'art et d'histoire	18
2	Renforcer l'attractivité de la basilique cathédrale de Saint-Denis	18
3	Renforcer la valorisation touristique du marché aux Puces de Paris Saint-Ouen	18
4	Relancer et développer le partenariat avec le Stade de France	18
5	Poursuivre la valorisation touristique des cultures et traditions légumières et maraîchères et de la nature en ville	19
6	Poursuivre la valorisation de l'artisanat et des savoir-faire locaux	19
7	Poursuivre le développement des modes de découverte participatifs	19
Axe II : Contribuer au développement d'un territoire accueillant		
N°	Actions	Pages
8	Faciliter la découverte du territoire par les circulations douces	20
9	Améliorer la qualité des espaces publics fréquentés par les visiteurs	20
10	Valoriser le dispositif de signalétique touristique et patrimoniale	20
11	Accompagner les hébergements touristiques existants et les projets de développement	20
12	Accompagner le développement d'une offre de restauration qualitative et reflétant l'identité du territoire	21
13	Poursuivre la professionnalisation de l'accueil par les acteurs locaux et sensibiliser à l'accueil les habitants	21
Axe III : Contribuer à l'activité économique et au développement local		
N°	Actions	Pages
14	Contribuer au développement de l'activité et de l'emploi dans les domaines du tourisme et du patrimoine	21
15	Améliorer l'accompagnement des porteurs de projets dans les domaines du tourisme et du patrimoine	22
16	Conforter les partenariats avec les écoles, universités et autres organismes de formation dans les domaines du tourisme et du patrimoine	22

Axe IV : Donner une dimension touristique aux grands projets et aux événements		
N°	Actions	Pages
17	Intégrer une dimension touristique et patrimoniale aux grands projets d'aménagement	22
18	Développer la dimension touristique et patrimoniale des événements	23
Axe V : Inscrire pleinement Plaine Commune dans la Destination Grand Paris		
N°	Actions	Pages
19	Poursuivre le développement et la valorisation du street art	23
20	Consolider et pérenniser l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France	24
21	Valoriser et promouvoir les liaisons douces entre Paris et Plaine Commune	24
22	Développer les partenariats avec Paris et les arrondissements /établissements du nord est parisien	24
VI Outils et moyens		
N°	Actions	Pages
23	Mettre en place une stratégie de développement d'outils numériques appliqués au tourisme et au patrimoine	24
24	Conforter les partenariats avec l'Office de Tourisme Intercommunal et le CDT93	24
25	Améliorer la diffusion des informations sur les richesses touristiques et patrimoniales du territoire	25
26	Améliorer les dispositifs de « pass touristiques »	25
27	Développer une destination touristique autour de la notion de « nord est parisien »	25
28	Mettre en œuvre un observatoire du tourisme partagé	25
29	Instaurer une évaluation régulière de la mise en œuvre du Schéma Touristique Territorial	25
30	Poursuivre le développement des financements extérieurs	25

Nous adressons nos remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration du Schéma touristique territorial 2018/2022 : les agents de l'Office de Tourisme Intercommunal, du service Développement local de Plaine Commune ainsi que tous les acteurs et partenaires qui ont participé à la rencontre du 5 décembre 2016 « Tourisme à Plaine Commune, ancrage et élan » et aux ateliers d'avril 2017.

Réalisé et édité par Plaine Commune /
21 avenue Jules Rimet / 93218 Saint-Denis cedex

Sous la responsabilité de Patrick VASSALLO, conseiller délégué chargé du Développement local, de Pierre HÉRAUD, directeur général adjoint du département du Développement et de l'Animation du territoire, de Philippe MOUCHEL, directeur du Développement économique et de Véronique POUPARD, responsable du service Développement local.

La coordination de la rédaction a été assurée par Emmanuelle BITON, chargée de mission développement touristique. La rédaction a été réalisée avec la collaboration de Théodoulitsa KOULOUMBRI, responsable de la mission Tourisme et Patrimoine, Véronique RICHEL, chargée de mission développement touristique, Charlotte SAINT-JEAN, animatrice de l'architecture et du patrimoine et Moussa NIAKATE, assistante du service Développement local.

WWW.PLAINECOMMUNE.FR
WWW.TOURISME-PLAINECOMMUNE-PARIS.COM

PLAINE COMMUNE
DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE
SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL
MISSION TOURISME ET PATRIMOINE
21 AVENUE JULES RIMET
93218 SAINT-DENIS CEDEX

www.plainecommune.fr

OFFICE DE TOURISME PLAINE COMMUNE GRAND PARIS
1 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
93200 SAINT-DENIS

www.tourisme-plainecommune-paris.com